

Saison 2019/20

Assemblée Ligue Nationale (ALN)

Lieu : École Weiden, Rapperswil-Jona
Date : Samedi, 29 février 2020
Heure : 11h00 – 12h25
Présidence : Christian Foutrel, président LN
Scrutateurs : Daniel Pauli (CTT Carouge), Fabrice Descloux (CTT Rossens)
Voix : 103
Majorité absolue : 52 voix
Majorité 2/3 : 69 voix
Procès-verbal : Daniel Burren, collaborateur à l'office central

1. Accueil

Beat Hostettler (TTC Rapperswil-Jona) souhaite la bienvenue aux personnes présentes et leur souhaite de beaux matchs captivants à Rapperswil-Jona.

Christian Foutrel ouvre l'ALN à 11h00 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes en saluant particulièrement les traductrices et Daniel Burren qui remplace Luca Anthonioz, responsable de la LN à l'office central. Ce dernier participe lui-même comme joueur aux CS.

Christian Foutrel donne des informations relatives aux statuts et aux règlements.

2. Appel / contrôle du scrutin

D'après le contrôle des présences, les clubs suivants ne sont pas représentés : TTC Baar, TTC Burgdorf, CTT Châtelaine, TTC Chur, CTT Collombey/Muraz, CTT Cortaillod, CTT Delémont, TTC Heimberg, TTC Kloten, CTT Lausanne, TTC Lenzburg, STT Lugano, CTT Mandement, TTC Münsingen, TTC Port, TTC Romanshorn, CTT Sierre, CTT Silver Star, STT Tenero, TTC Thun, CTT Vernier, CTT Versoix, CTT Vevey

Les clubs suivants se font représenter comme suit : le CTT UGS-Chênois par le CTT Carouge et le CTT Bulle par le CTT Rossens.

La répartition des voix est réglementée dans le règlement de la LN (art. 3.2).

Vérification des voix : total des voix : 103; majorité absolue : 52; majorité 2/3 : 69

3. Approbation de l'ordre du jour

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Conformément à l'art. 3.12 du règlement de la LN, les décisions de l'ALN extraordinaire du 14.12.2019 ont été remises à tous les clubs LN et au CC STT sous forme de procès-verbal, respectivement sont disponibles sur le site internet de STT.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur Adrian Rickenbacher.

5. Approbation du rapport annuel du comité LN

Christian Foutrel explique qu'il n'a pas encore rédigé le rapport annuel et que celui-ci sera disponible pour la prochaine assemblée des délégués à la mi-septembre 2020.

6. Élection d'un ou plusieurs membres au comité de LN

Christian rappelle qu'actuellement, le comité de LN est composé seulement de lui-même comme président et de David Hivert comme 1^{er} vice-président. Il serait souhaitable d'avoir au moins 1 autre membre au comité.

Personne ne demande la parole

Christian Foutrel explique qu'il pourrait y avoir des conflits d'intérêts chez lui (président du CTT ZZ-Lancy) et/ou chez David Hivert (président du CTT La Chaux-de-Fonds). Il serait judicieux d'avoir encore d'autres avis au sein du comité de LN. Les personnes intéressées peuvent volontiers prendre contact avec lui-même ou avec David Hivert.

7. Approbation du règlement de la ligue nationale et des dispositions complémentaires du RS 510ss

7.1 Introduction des playouts

Lors de la dernière assemblée LN il était décidé d'introduire la désignation „playouts“. On souhaite soumettre au vote toutes les modifications en bloc sous le point 7. Christian Foutrel explique en détail les modifications selon la présentation. Concernant le point playouts chez les Dames, il explique qu'une enquête a été menée auprès des clubs Dames de LNA sur le thème des playouts et que sur les 6 clubs, seulement 3 ont donné un feedback. 1 club était pour et 2 étaient contre.

Urs Schärrel (TTC Neuhausen), souhaite connaître le type d'enquête et le nom des clubs qui étaient pour, respectivement contre.

Christian Foutrel : le TTC Neuhausen était pour. Le TTC Münsingen et le TTC Young Stars ZH étaient contre (remarque du rédacteur du procès-verbal : lors de l'enquête, le TTC Rapid Luzern s'est exprimé contre l'introduction des playouts chez les Dames. Compte tenu de la relégation imminente en LNB, le TTC Münsingen n'avait pas concrètement exprimé son avis).

Urs Schärrel demande aux autres clubs Dames de LNA présents de donner leur avis. Stefan Schneider (TTC Uster) et Peter Schwarz (TTC Zürich-Affoltern) sont contre (remarque du rédacteur du procès-verbal : le TTC Uster a répondu à l'enquête, mais STT n'a pas reçu le feedback).

Le texte concernant les Dames doit être supprimé. L'équipe classée 6^{ème} chez les Dames est automatiquement reléguée en LNB. L'équipe classée 5^{ème} joue contre le perdant de la finale de LNB. Tout reste comme avant.

Après avoir tiré au clair le mode chez les Dames, Christian Foutrel explique le nouveau mode à introduire pour les playoffs et les playouts en LNA Messieurs à l'aide de la présentation (art. 510.8.1).

Kathrin Volkart (TTC Young Stars ZH) fait remarquer que la modification vise à avoir un match aller et un match retour et que sur la base de ces deux matchs on détermine les finalistes. Un match est remporté par l'équipe 1, l'autre match par l'équipe 2 et le rapport victoires/défaites qui en découle sera pris en compte pour la suite.

Urs Schärrel (TTC Neuhausen) souligne que lors du dernier atelier de LNA, cela n'a pas été décidé comme ça, mais que l'on avait toujours parlé d'un 3^{ème} match décisif. On souhaitait simplement renoncer aux quarts de finale.

Christian Foutrel explique que tout a été envoyé en décembre et que l'on n'avait reçu aucune contre-proposition et aucune opposition. Il exprime par conséquent son étonnement. Selon lui, le 3^{ème} match n'est pas éthique puisqu'il n'est pas disputé sur un terrain neutre et que cela rallonge ainsi le calendrier.

Kathrin Volkart (TTC Young Stars ZH) comprend les points mentionnés par Christian, mais elle critique que de cette manière, une équipe peut progresser presque par hasard, p.ex. avec un résultat de 6:1 et de 3:6. Elle trouve par exemple que le match décisif en LNA Dames de l'année dernière entre Young Stars ZH et Uster était très captivant. Stefan Schneider (TTC Uster) le confirme.

Michel Tschanz (TTC Rio-Star Muttenz) explique qu'il ne s'en était effectivement pas rendu compte lors de la lecture de la proposition. Selon lui, le 3^{ème} match est toutefois très important, l'équipe avec le meilleur classement après les matchs de poule dispose du droit de jouer à domicile ce qui correspond à la logique sportive.

Christian Foutrel demande par conséquent s'il faut continuer à disputer un 3^{ème} match.

Lors du vote, une grande majorité s'exprime en faveur d'un 3^{ème} match.

Jean-Marc Wichser (CTT Fribourg / CSR) fait remarquer qu'actuellement, en cas d'égalité des points à l'issue du 3^{ème} match, il est même prévu de disputer un 4^{ème} match.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) rappelle que l'on avait introduit cela à l'époque afin d'éviter que le tirage au sort décide quelle équipe allait continuer.

Michael Frass (TTC Rapid Luzern) suggère de supprimer complètement le 4^{ème} match et de prendre en compte le double en cas d'égalité des points à l'issue du 3^{ème} match.

Après ces avis exprimés, Christian continue d'expliquer la proposition à l'aide de la présentation (art. 510.8.6) et ajoute que conformément au vote qui vient d'avoir lieu, un 3^{ème} match sera disputé en cas d'égalité de victoires.

Puisque plus personne ne demande la parole, la proposition est soumise au vote.

Le vote donne 94 oui contre 9 non et 0 abstention.

La proposition est ainsi approuvée. Le texte exact sera désormais adapté et présenté lors de la prochaine ALN en décembre. Les modifications décidées entreront en vigueur toutefois déjà pour la saison 2020/21.

8. Approbation des directives LN

8.1 Modification Assemblée de la LN (ALN)

Christian Foutrel explique l'augmentation du nombre d'assemblées de ligue nationale à 2 assemblées par année. Une en décembre (l'après-midi après la séance du CC), et une le matin des super finales.

Jean-Marc Wichser (CTT Fribourg / CSR) rappelle que l'on avait une fois évoqué que l'une des ALN devrait être plutôt technique et l'autre plutôt administrative. Lors des deux assemblées, on devrait désormais traiter les mêmes thèmes/le même ordre du jour ?

Christian Foutrel le confirme. Cela permettra de discuter plus souvent et de prendre déjà des décisions préliminaires pour certains thèmes/propositions.

Personne ne demande la parole.

Le vote donne 94 oui contre 0 non et 9 abstentions.

9. Projet «Communication LN»

Christian Foutrel dit que lors de la séance de hier (28.02.2020), le CC a décidé d'augmenter les contributions à la ligue nationale. La LN dispose ainsi d'un plus grand budget et David Hivert peut désormais lancer son projet de communication.

David Hivert explique que le projet "Communication LN" s'articule autour de 3 axes.

1. Une brochure qui présente les clubs, leurs équipes et leurs joueurs. Le calendrier devra également y être intégré. Ensuite, la brochure devra être distribuée. Il prévoit d'envoyer une première ébauche aux clubs de LN en mars.
2. Via internet. Pour ce faire, on souhaite créer un site internet qui sera intégré dans le site de Swiss Table Tennis et qui présentera mieux des actualités, des comptes-rendus des différents matchs, des prévisions, etc. Pour les médias, un tel outil serait aussi plus intéressant.
3. Les réseaux sociaux qui permettront de diffuser les matchs en live streaming. Dans ce contexte, il a acheté du matériel pour son club, le CTT La Chaux-de-Fonds. Par rapport aux deux premiers points, tout cela coûte relativement cher.

Christian Foutrel explique que le CC a la compétence d'augmenter les contributions à la LN.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) confirme que le CC a cette compétence et que les clubs de la ligue nationale ne peuvent rien faire contre cela. Ils ont toutefois été informés de manière formelle en décembre. Par ailleurs, il a encore une proposition concernant le live scoring. En Allemagne, click-tt offre une possibilité de le faire.

David Hivert trouve cela très intéressant, mais il pense que 1 à 2 caméras sont encore plus intéressantes qu'un live scoring.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) est de l'avis que le live streaming coûte cher, le live scoring serait peut-être plus avantageux. Il pense que l'on devrait examiner la question.

David Hivert demande à Urs de lui faire parvenir les liens. Pour un live streaming, il existe de bons programmes gratuits, p.ex. celui d'Open Broadcaster. Ce serait bien si cela permettait de mettre le matériel à la disposition des clubs.

Michel Tschanz (TTC Rio-Star MuttENZ) propose son soutien à David Hivert. Pour les super finales, on planifie la même chose (live streaming) avec une start-up zurichoise.

Jean-Marc Wichser (CTT Fribourg / CSR) précise que l'AD est seulement compétente pour fixer les cotisations saisonnières. Dans le règlement financier, on fait la différence entre cotisation saisonnière et les tarifs d'inscription (art. 2). Le CC est par conséquent responsable pour tous les autres points figurant au règlement financier.

10. Point du groupe de travail «Réforme LNB/LNC»

Christian Foutrel donne lecture du rapport du groupe de travail "Réforme LNB/LNC" à l'attention de l'ALN :

„Lors de la dernière ALN extraordinaire, Sébastien Demichel vous a présenté les réflexions du groupe de travail.

Vous avez clairement exprimé le souhait de continuer notre travail pour un championnat dans un groupe de huit équipes (six pour les Dames) en souhaitant qu'il n'y ait pas deux matchs durant un week-end en deux phases comme cela est le cas en LNA.

Le groupe de travail s'est rencontré lors du TOP 16 à Montreux et a décidé de poursuivre son travail si vous le voulez bien pour essayer de vous soumettre une proposition définitive pour un vote lors de l'ALN en décembre 2020 pour une mise en vigueur pour la saison 2021/2022.

Pour ce faire, les modifications des règles qui doivent faire l'objet d'un vote lors de l'assemblée des délégués en mars 2021 devront être soumises à l'office central STT avant le 30 septembre 2020 et les modifications concernant le règlement sportif de la ligue nationale (article 510) devront être approuvées par l'Assemblée de la Ligue Nationale en décembre 2020.

Jusqu'en juin 2020, nous sommes à votre disposition pour des propositions que vous souhaitez soumettre au groupe de travail.

Pour rappel : la solution présentée correspond à celle qui a été maintenue après l'ALN de décembre.

Christian Foutrel explique les propositions de modifications (variante 2 : groupes de 8) à l'aide de la présentation.

Fabrice Descloux (CTT Rossens) fait remarquer que la présentation contient une erreur. À l'exception de la LNA, on parle partout de 8 week-ends avec 8 équipes. En réalité, il s'agit toutefois seulement de 7 week-ends.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) propose qu'en LNB, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} disputent également des playoffs au lieu d'un match décisif. Il s'agirait donc de 2 matchs et d'un match décisif en cas d'égalité.

Christian Foutrel le remercie pour la proposition et demande à Urs Schärer d'envoyer une proposition par écrit à Luca Anthonioz.

Moreno Bazzo (TTC Pratteln) se demande pourquoi il faudrait encore avoir un match décisif. Après les matchs de poule, on connaît finalement déjà la 1^{ère} et la 2^{ème} place.

Daniel Pauli (CTT Carouge) est également de l'avis que le classement après la phase de poule avec 8 équipes est suffisant et qu'il n'est pas nécessaire de disputer encore un match décisif.

Patrick Traber (TTC St. Gallen) fait remarquer qu'une équipe qui se retrouve p.ex. à la 4^{ème} place après la 1^{ère} phase ne doit plus vraiment faire des efforts puisqu'elle ne peut plus être reléguée.

Christian Foutrel le confirme, mais s'il n'y a pas d'ambition de se battre pour la promotion, on ne peut pas le changer. Et cela est malheureusement déjà le cas aujourd'hui. Les autres équipes qui risquent la relégation, doivent par contre jouer le tout pour le tout.

Plus personne ne demande la parole.

11. Formation du groupe de travail «Réforme institutionnelle»

Christian Foutrel voudrait avoir des candidats pour le groupe de travail. Jusqu'à présent, il n'a pas encore eu de confirmation de participation.

Michel Tschanz (Rio-Star Muttenz) : lors de la dernière ALN, on avait décidé par un vote qui allait participer à ce groupe de travail. Le Rio-Star Muttenz y participera certainement, Wil SG, Neuhausen et Bulle. Il espère qu'il y aura encore 1 ou 2 autres. Il avait pensé que cela était clair.

Christian Foutrel demande s'il y a des clubs Dames. Uster et Young Stars ZH se joignent ensuite au groupe de travail.

Michel Tschanz (Rio-Star Muttenz) : nous souhaitons inviter tous les présidents de LNA pour une séance de lancement, pour un échange.

Christian Foutrel demande qui dirigera le groupe de travail. Michel Tschanz confirme qu'il se chargera de cette fonction. Il trouverait super si un club de la LNC y participait également. Fabrice Descloux (CTT Rossens) se manifeste alors.

11.1 Candidatures

11.2 Cahier des charges

Christian Foutrel explique différents points d'un petit cahier des charges :

- Responsable du groupe de travail (Michel Tschanz).
- Calendrier provisoire pour le groupe de travail
- Analyse de la situation
- Études des règlements actuels
- Problématique de la LNA (hommes - femmes)
- Problématique de la LNB/LNC (hommes - femmes)
- Propositions de modification
- Échanges avec le comité de la ligue nationale pour présentation à l'ALN
- Propositions à l'ALN

Michel Tschanz (Rio-Star Muttentz) souligne que le cahier des charges peut encore être complété.

Daniel Pauli (CTT Carouge) demande si par règlements, on entend règlement et directives de la ligue nationale. Christian Foutrel répond par l'affirmative.

12. Divers

Patrick Brisset (CTT Veyrier) exprime un souhait concernant le calendrier des matchs en LNA. La plupart des matchs à domicile de Veyrier sont disputés toujours au début de la saison. Ils voudraient avoir une répartition plus équilibrée.

Michel Tschanz (Rio-Star Muttentz) mentionne l'heure de début des superinales : 14h00. Par ailleurs, il voudrait savoir si Rio-Star Muttentz peut organiser les superinales 2 années consécutives. Donc en 2020 et en 2021. Cette décision avait été prise lors de l'atelier LNA, mais ne figurait pas dans le procès-verbal.

Urs Schärer explique la répartition de l'organisation des superinales : une fois le champion chez les Dames et l'année suivante le champion chez les Messieurs. Cette répartition figurait ainsi dans le règlement qui précisait par ailleurs que les superinales doivent être organisées à un endroit neutre. On a changé ce point afin que Rio-Star Muttentz puisse les organiser en 2020 à Muttentz. Pour que Rio-Star Muttentz puisse organiser les superinales également en 2021, il faut aujourd'hui soumettre ce point au vote qui nécessite une majorité 2/3.

Le vote donne 103 oui contre 0 non et 0 abstention.

Rio-Star Muttentz peut par conséquent organiser les superinales en 2020 et en 2021.

Christian Foutrel souhaite que les superinales soient aussi une fois organisées en Suisse romande.

Antonio Lisi (invité/ATTT) fait remarquer qu'avec 2 ALN, il y a un plus grand risque que les clubs tessinois soient sanctionnés par une amende.

Christian Foutrel demande s'il faut sanctionner une absence par une amende pour les deux ALN.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) ignore quand un club tessinois a participé pour la dernière fois à une ALN. L'ALN est la base de la ligue nationale et les clubs doivent être présents. Par ailleurs, il existe la possibilité d'une procuration. Il ne comprend pas pourquoi il faudrait "récompenser" les clubs absents.

Daniel Pauli (CTT Carouge) se demande si l'on devrait discuter de règles plus souples pour la procuration. Une personne peut représenter 2 clubs et totaliser seulement 6 voix.

Christian Foutrel dit que le comité LN fera une proposition pour la prochaine ALN.

Plus personne ne demande la parole.

13. Date de la prochaine ALN (décembre 2020)

La prochaine ALN aura probablement lieu samedi, 12 décembre 2020 à Ittigen.

Christian Foutrel remercie les clubs présents pour leur collaboration et leur engagement et adresse également des remerciements aux traductrices et à Daniel Burren pour leur travail.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Collaborateur à l'office central



Daniel Burren

Va à :

Clubs LN

Comité central STT

Présidents CT AR

CSR STT